

ATTENTION «SYNDROME DE LA PORTE»

Il entraîne un **DANGER** pour la sécurité et même la vie des enfants.

Si vous circulez dans une zone scolaire, sachez que le «syndrome de la porte» s'y répand très rapidement



ÉCOLE

QU'EST-CE-QUE C'EST?

Trouble de comportement pouvant affecter les conducteurs qui déposent des enfants à l'école. La personne affectée a l'impression que l'endroit le plus sécuritaire pour déposer sa progéniture est situé le plus près possible de la porte, peu importe la signalisation en place et au détriment de la sécurité de tous les enfants.

SYMPTÔMES

- Arrêt en zone interdite
- Entrave à la circulation
- Entrave au débarcadère des autobus scolaires
- Stationnement en double

TRAITEMENT

- Bien identifier et respecter la signalisation
- Suivre les règles du Code de la sécurité routière (CSR)
- Posologie: au quotidien



PRUDENCE DANS LES ZONES SCOLAIRES



MA RÈGLE DE CONDUITE !



TRANSPORT SCOLAIRE
200\$ + FRAIS +
9 POINTS



**BRIGADIERS
SCOLAIRES**
200\$ + FRAIS +
4 POINTS



**STATIONNEMENT OU
IMMOBILISATION
DANS UN ENDROIT
INTERDIT :**
30 \$ + FRAIS



**EXCÈS DE
VITESSE ZONE
SCOLAIRE**
**AMENDES
DOUBLÉES**